



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 6 AVRIL 2016

Le 6 avril 2016 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Jacqueline VANBERSEL, Maire.

Étaient présents :

M. Vereecke, Mme Labarre, M. Beaudoir, Mme Ziegler, M. Berson, Mme Marin, adjoints au Maire, Mme Charroppin, M. Hautot, M. Bréban, M. Mauriéras, M. Gardette (arrivée à 21h18), Mme Tesson, M. Moutinho, M. Chatin, Mme Barbier, M. Rémond, Mme Baillon, conseillers municipaux.

Étaient absents excusés et représentés :

Mme Krauzé (pouvoir à M. Vereecke)
M. Gardette (pouvoir à Mme Vanbersel jusqu'à 21H18)
Mme Daninthe (pouvoir à Mme Marin)
M. Derrien (pouvoir à Mme Baillon)

Était absente excusée : Melle Balard.

Était absente : Mme Ribeiro-Rego.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 30.

Mme Charroppin est désignée secrétaire de séance.

- Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire depuis le 3 mars 2016 en vertu de la délégation reçue pour la signature des marchés publics.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

FINANCES COMMUNALES

1) Vote des taux des impôts directs locaux - 2015.

- **DECIDE** à l'unanimité de maintenir au même niveau que l'an passé les taux des trois taxes directes locales pour 2016 comme suit :

Taxes	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Bases 2016 en €	Produit en €
Habitation	16,93	17,27	17,27	3 245 000	560 412
Foncier Bâti	32,56	33,21	33,21	2 740 000	909 954
Foncier Non Bâti	81,77	83,41	83,41	44 100	36 784
				Produit fiscal attendu 2016	1 507 150

2) Budget primitif principal et annexes - Exercice 2016 - Examen.

- **VOTE** par 19 voix pour (dont 4 pouvoirs) et 2 contre (MM Chatin et Rémond) le budget au niveau du chapitre en fonctionnement et au niveau des opérations en investissement.
- **APPROUVE** par 19 voix pour (dont 4 pouvoirs) et 2 contre (MM Chatin et Rémond) le budget primitif de l'exercice 2016 équilibré en dépenses et en recettes de la façon suivante :

➤ Section de fonctionnement	2 831 400 €
➤ Section d'investissement	2 366 600 €

L'autofinancement prévisionnel s'élève à 600 000.00 €

Principaux investissements prévus en 2016

Voirie - Sécurité - Urbanisme :

- Aménagement d'un parking Chemin des charmes, pour la sécurité des écoles,
- Installation d'un panneau lumineux,
- Révision du Plan Local d'Urbanisme,
- Installation d'une fontaine Place de la mairie et d'une borne verte,
- Gravillonnage : rue du Bec au Vent, chemin des Jardins,

- Travaux d'évacuation des eaux pluviales Chemin du Haut Silly,
- Aménagement (potelets en bois) place de la Fusée et rue de l'Eventail,
- Sécurité passages piétons secteur La Croix (signalisation),
- Changement de priorités carrefour rue Neuve/rue de l'Avenir,
- Renforcement ERDF rue de Laboissière (remboursement par Nexity),

Cimetière :

- Reprises de concessions dans le cimetière.

Bâtiments Communaux :

- Remplacement des fenêtres à l'école Roger Pauchet,
- Isolation de l'étanchéité des façades de l'école maternelle (en attente de subvention au titre du fonds de soutien pour réaliser en même temps une isolation thermique),
- Restauration d'une partie de la balustrade de la mairie,
- Remplacement des fenêtres au Poste de police municipale, au bureau de l'UMRAC et au logement,
- Eclairage du monument aux morts,
- Etude des accès PMR (AD'aP),
- Installation de rayonnages et réfection en enrobé de l'entrée du centre technique,
- Poursuite du projet de l'espace socio-culturel,
- Acquisition d'un terrain pour la défense incendie (bâche), chemin des amoureux,
- Installation de deux poteaux incendie rue du 11 novembre et rue de Noailles,
- Restauration scolaire : consultation pour le choix de l'architecte, finalisation du projet puis dépôt du permis de construire et des demandes de subventions. S'agissant d'un investissement pluriannuel, une autorisation de programme sera présentée au conseil municipal ultérieurement.

Mobilier - Matériel :

- Remplacement des chaises pour le secrétariat à la mairie,
- Matériel informatique pour deux classes numériques itinérantes (participation APEEPM),
- Mobilier pour une ouverture de classe élémentaire,
- Remplacement d'un ordinateur, acquisition d'un pc portable avec logiciel métier pour la mairie,
- Achat d'une mono-brosse (nettoyage des écoles),
- Divers matériels pour les services techniques (burineur, perforateur sans fil, désherbeuse thermique, tri-flash véhicule,.....) et police municipale,
- Appareil photo pour la communication.

Bibliothèque :

- Achat de livres pour la bibliothèque.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

3) Surtaxe d'assainissement - 2016.

- DÉCIDE de maintenir à 1,55 € par m³ d'eau consommé la part communale de la surtaxe d'assainissement.

Arrivée de M. Gardette à 21h18

4) Budget primitif du service public d'assainissement et annexes - Exercice 2016 - Examen.

- VOTE le budget au niveau du chapitre en exploitation et au niveau des opérations en investissement.
- APPROUVE le budget primitif du service public d'assainissement pour l'exercice 2016 équilibré en dépenses et en recettes pour les sommes suivantes :

➤ Section d'exploitation	483 720 €
➤ Section d'investissement	1 792 000 €

L'autofinancement prévisionnel s'élève à 410 510.00 €.

Investissements prévus en 2016 :

- Assainissement La Croix	500 000 €
- Travaux divers d'assainissement	10 650 €
- Mise en séparatif du réseau unitaire du quartier du Blanc Mont	1 200 000 €

5) Informations sur les marchés publics passés au cours de l'année 2015.

- PREND ACTE des marchés publics conclus en 2015.

6) Travaux d'assainissement RD125 - Détermination de la durée d'amortissement.

- FIXE à 60 ans la durée d'amortissement des travaux de la canalisation d'eaux usées en bordure de la RD 125 (depuis la rue de l'Avenir jusqu'à la RD 1001). L'amortissement est linéaire.

7) Imputation en investissement des dépenses inférieures à un prix unitaire de 500 €.

- DÉCIDE D'IMPUTER les équipements et biens meubles dont la valeur unitaire est inférieure à 500 € en investissement afin de récupérer la TVA.

ENFANCE & JEUNESSE

8) Délégation de service public de l'accueil périscolaire et extrascolaire, de la restauration scolaire et des Temps d'Activités Péri-éducatifs - Avenant n°2 au contrat d'affermage.

- **ACCEPTÉ** les termes de l'avenant n°2 au contrat d'affermage signé avec l'ILEP portant sur la prise en charge de la somme de 4 483.35 €, le Conseil départemental n'ayant pas reconduit le dispositif d'aide aux accueils de loisirs. La participation de la commune passe de 310 953.27 à 315 436.62 €.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer cet avenant avec M. Petitcoulaud Président de l'association ILEP.

AFFAIRES GÉNÉRALES

9) Création d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe en Contrat Unique d'Insertion.

- **DÉCIDE** de créer un emploi d'adjoint technique territorial de deuxième classe en contrat unique d'insertion pour une durée de travail hebdomadaire de 35 heures avec une rémunération en référence à l'indice du Smic.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les conventions à conclure avec l'ANPE et la DDTE ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

10) Concours de fleurissement communal - 2016.

- **DÉCIDE** d'organiser le 7^{ème} concours de fleurissement pour les habitants de Sainte-Geneviève. Le règlement du concours communal est disponible en Mairie ou sur le Site Internet de la commune.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- **Lettre des enseignants des écoles élémentaires Camille Claudel et Roger Pauchet** lue par M. VEREECKE : les enseignants font part de leur étonnement et de leur peine à la lecture de l'article paru dans l'Observateur le 11 mars dernier au sujet de la communication faite autour du séjour à la mer des élèves de CM2 pendant la première semaine des vacances de printemps.

Madame le Maire précise qu'aucun membre du Conseil Municipal n'a fait de remarques désobligeantes à l'encontre des enseignants. Celle-ci avait même précisé qu'il n'était pas toujours facile d'assurer un tel séjour et qu'elle comprenait tout à fait leur décision.

Elle dit, elle aussi, être contrariée de cette réaction imméritée suite à l'article en question dont elle n'est absolument pas responsable. Elle déplore vivement les interprétations erronées du journaliste, auteur de cet article.

Trente-huit enfants participent à ce séjour en Bretagne et ont fait du catamaran et de la pêche à pied mardi, visité le port de pêche de Lorient aujourd'hui.

- **Coupure d'électricité des 5 et 6 mars dernier suite aux chutes de neige :**

Mise au point suite à un article du journal le Courrier Picard « *les habitants amers après la coupure de courant* » : les habitants de la commune se sont trouvés privés d'électricité pour certains une partie de la journée du samedi, d'autres durant deux jours. Des membres du CCAS et du conseil municipal ont contacté des personnes âgées afin de leur proposer de l'aide. Il convient de souligner que lors du banquet ou de la distribution des colis de Noël, chaque personne se voit remettre un courrier lui mentionnant la liste des bénévoles pouvant être contacté en cas de besoin. De plus, les agents techniques ont assuré une astreinte 24 H/24 au service des habitants.

Là encore, Madame le Maire ne félicite pas le journaliste qui a rédigé un tel article, faisant preuve d'aucune objectivité.

- **Indemnisation après un sinistre causé par un incident électrique :** le Syndicat d'Energie de l'Oise a édité une fiche pratique avec un modèle de lettre de demande d'indemnisation. Ce document est téléchargeable sur le site du SE 60 ou peut être retiré à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H25.

END

Fait à Sainte-Geneviève, le 8 avril 2016.

Le Secrétaire,



Josiane CHARROPPIN

Le Maire,



Jacqueline VANBERSEL